
Premier comité de pilotage du projet RECOS – résilience côtière

Discours de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

23 novembre 2022 | Flic-en-Flac, Maurice

Madame Moheenee Nathoo, secrétaire générale du ministère de l'environnement, de la gestion des déchets solides et du changement climatique de la République de Maurice

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres de la Commission de l'océan Indien,

Monsieur Mathieu Thenaisie, directeur Adjoint de l' AFD

Messieurs les représentants de l'Agence française de Développement et du Fonds français pour l'environnement mondial,

Monsieur le représentant du Secrétariat de la Convention de Nairobi,

Partenaires et collègues,

Mesdames et Messieurs,

Vous avez sûrement eu l'occasion de vous promener, ou au moins de voir, la plage de Flic-en-Flac où nous nous trouvons. Ce mince cordon de sable qui serpente au pied des filaos formait jadis une longue pente douce jusqu'au lagon.

L'érosion, la dégradation des écosystèmes marins et côtiers, l'urbanisation littorale ou encore l'augmentation des risques de catastrophes sont autant de facteurs de pression sur Flic-en-Flac. Ce constat vaut pour l'essentiel des zones côtières de l'Indianocéanie.

C'est donc avec beaucoup de satisfaction que je vous accueille aujourd'hui au premier comité de pilotage du projet de résilience côtière de la Commission de l'océan Indien, plus connu comme le projet RECOS. Cette réunion marque non seulement l'engagement des Etats membres de la COI et de ses partenaires en faveur de la gestion intégrée des zones côtières mais surtout le démarrage effectif d'actions multiformes pour améliorer la résilience littorale et celle des populations.

Mesdames, Messieurs,

Depuis plus de trente-cinq ans, la COI développe son expertise au travers de programmes et initiatives sur les thématiques environnementales – c'est en quelque sorte l'ADN de notre organisation qui fête bientôt ses 40 ans. Les pays membres de la COI ont ainsi bénéficié d'un accompagnement et de partenariats pour conduire des activités communes en faveur d'un développement respectueux des équilibres écologiques. Je pense notamment aux programmes de gestion des zones côtières (ProGeCo) et ISLANDS soutenus par l'Union européenne ou encore au projet de Gestion durable des zones côtières de la COI (GDZC-OI) sur financement du FFEM, entre autres.

Chaque projet et chaque initiative de la COI a apporté des éléments de solutions à des problématiques bien précises : gestion durable des ressources marines, gestion des déchets, éducation environnementale, lutte contre la pollution, réduction et gestion des risques naturels, adaptation et atténuation des effets du dérèglement climatique...

Dans la continuité de ces actions, et avec la volonté de créer des ponts entre ces initiatives d'hier, d'aujourd'hui et de demain, le projet RECOS, financé par l'AFD et le FFEM, s'inscrit dans une démarche de pérennisation. RECOS vise, en effet, le renforcement des liens et synergies entre, d'une part, les pratiques empiriques, les sciences et les décideurs, et, d'autre part, entre nos îles de l'Indianocéanie et la région élargie du bassin occidental de l'océan Indien.

Vous me permettez ici d'insister sur l'importance de mobiliser la communauté scientifique à nos projets de coopération, plus particulièrement pour répondre aux défis du climat et de la biodiversité. Le dernier Symposium de l'Association des sciences marines du Sud-Ouest de l'océan Indien et bien entendu la COP27 ont rappelé combien il est nécessaire de créer des ponts entre la recherche et la politique publique, combien les actions de terrains doivent se nourrir de ce que nous apprenons du génie de la Nature, combien la résilience de nos populations dépend d'une approche holistique des enjeux.

Mesdames, Messieurs,

Le projet de Résilience côtière de la COI repose sur deux axes de travail.

- Renforcer la gouvernance régionale et nationale des écosystèmes côtiers et marins de l'océan Indien ;
- Mettre en œuvre des chantiers innovants, variés et répliquables de restauration et d'exploitation durable d'écosystèmes côtiers et marins en s'appuyant sur

des groupes de travail scientifique et en mobilisant les solutions basées sur la nature.

La transversalité des actions du projet, conformément au principe de gestion intégrée propre au développement durable, constitue un facteur clé de succès pour évaluer et répondre aux problématiques environnementales, aux défis économiques, ainsi qu'aux besoins de préservation des identités sociales et culturelle de l'Indianocéanie et de chaque île.

Un deuxième facteur de succès résidera certainement dans la capacité du projet RECOS à développer des partenariats et des initiatives conjointes aux niveaux national, régional et international.

Notre projet de Résilience côtière répond aux engagements validés par nos pays sur la scène internationale, et en parfait alignement avec le protocole GIZC de la Convention de Nairobi que nous espérons voir validé dès 2023 après 15 ans d'appui à ce processus à travers nos différents projets. Ainsi, je ne doute pas que les parties prenantes de nos Etats membres s'approprieront les actions de RECOS.

Mesdames, Messieurs,

Au cours de ce premier comité de pilotage de Résilience côtière de la COI, vous serez appelés à examiner les approches de mise en œuvre, les partenariats envisageables et les modes d'échanges et de partage d'expériences entre les agents de terrain, les scientifiques, nos îles et d'autres pays de la région. Je comprends que la signature imminente des premiers

contrats de subvention pour les projets pilotes, ou encore la récente mission du projet au 12^{ème} symposium scientifique du WIOMSA, vont largement contribuer à structurer la mise en œuvre de ce projet. Voilà en résumé le menu de vos discussions dont les conclusions seront déterminantes pour la mise en route effective de nos activités.

Je remercie l'Agence française de développement et le Fonds français pour l'environnement mondial, qui participent à cette gestion des zones côtières, selon une vision que nous partageons des biens communs.

Je souhaite que ce projet participe à l'accélération et à l'amplification d'une action collective résolument ancrée dans la marche mondiale pour le développement durable. Ce n'est pas un vœu pieux. C'est une responsabilité partagée. Et c'est avec vous, administrations nationales, partenaires, acteurs non-étatiques et scientifiques, que la COI traduira cette responsabilité en un cercle d'actions vertueuses.

Je vous remercie.